

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 SEPTEMBRE

MOEURS RÉPUBLICAINES

La publication des « papiers secrets » du boulangisme continue. Nous avons déjà signalé le peu d'intérêt, pour ne pas dire plus, que présentent ces documents établissant que dans la campagne électorale de 1889, comme dans toutes les campagnes électorales, il s'est rencontré des candidats qui faisaient appel au concours de leurs amis politiques. Mais ce que nous avons vainement cherché dans les journaux républicains, c'est une protestation, même timide, contre la publication de lettres qui sont, par nature, confidentielles. Ce ne sont à coup sûr ni les signataires, ni les destinataires de ces lettres qui les ont communiquées au journal qui les publie. Nous ne pousserons pas l'indiscrétion jusqu'à demander de quelle façon et à quel prix ce journal s'est procuré ces « papiers secrets ». Il n'en subsiste pas moins qu'il y a là un procédé de polémique véritablement extraordinaire et, ce qui ne l'est pas moins, un procédé qui ne paraît choquer aucun des journaux républicains qui, en d'autres matières, se montrent d'une susceptibilité si ombrageuse.

LE MILIEU RÉPUBLICAIN

A propos de l'inéligibilité de M. Mary-Raynaud, qui vient d'être élu député de Saint-Flour, bien qu'il eût subi les condamnations mentionnées par la presse, le *Journal des Débats* fait les observations suivantes :

« On a dit tant de mal depuis quelque temps du casier judiciaire, qu'il n'est pas impossible que ces théories aient pénétré jusque dans les montagnes de l'Auvergne. Serait-il équitable et humain qu'un malheureux homme politique demeurât à tout jamais sans ouvrage, pour avoir eu quelques démêlés avec la justice de son pays ? Peut-être aussi les électeurs de Saint-Flour ont-ils remarqué qu'une moralité sans tache et un passé parfaitement pur ne sont pas actuellement des conditions rigoureusement exigées des hommes politiques pour entrer dans la vie publique et pour y faire leur chemin ? Ils ont pensé que leur élu ne ferait pas mauvaise figure dans un milieu qui ne se pique pas précisément de puritanisme. Quant à la question de l'inéligibilité, la Chambre s'est plusieurs fois permis, en matière de vérification de pouvoirs, de telles fantaisies, que la difficulté a pu ne pas paraître insurmontable. Nous verrons ce que la Chambre décidera. »

Il nous semble que le *Journal des Débats* est bien sévère pour « le milieu » que nous devons à la République.

RADICAUX ET OPPORTUNISTES

On parle beaucoup depuis quelque temps des projets politiques de M. Floquet et notamment de son désir de renverser le cabinet. Il paraît que M. Floquet s'abuserait fort s'il croyait pouvoir compter en cette circonstance sur le concours des opportunistes. On lit en

effet dans l'*Estafette*, journal de M. Jules Ferry :

« M. Floquet est fort bien à la présidence de la Chambre. Ses amis seront sages de ne le point pousser au ministère. Ils n'en auraient pas le crédit, d'ailleurs. La défiance du radicalisme vient au pays depuis les révélations des « Coulisses » sur la crise présidentielle de 1887. Le temps est passé où M. Clémenceau faisait à son gré ou défaisait les ministères. »

On remarquera la dernière phrase de cette note. Elle montre dans quel état d'antagonisme vivent actuellement opportunistes et radicaux et permet d'entrevoir une partie du spectacle que nous donnera la prochaine session.

LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

On sait que la nouvelle loi militaire du 15 juillet 1889 reçoit, cette année, sa première application. Parmi les conséquences que cette loi aura sur le fonctionnement de l'armée, il convient de signaler celles qui concernent les grandes manœuvres.

En préparant le budget de 1891, le ministre a eu à se préoccuper, dès cette année, des modifications qu'il y aura lieu d'apporter, l'an prochain, à ces grandes manœuvres. L'étude à laquelle il s'est livré a fait reconnaître la nécessité de prendre des dispositions particulières pour compenser par le développement donné à l'instruction la réduction du temps qui peut y être consacré.

Comme c'est principalement pendant les manœuvres que s'acquiert l'instruction, le ministre considère comme une conséquence inévitable du service de trois ans l'extension des manœuvres d'ensemble pour tous, officiers et soldats, et principalement pour les armes spéciales et les services particuliers qui ne trouvent pas leur emploi complet dans les manœuvres de détail.

D'autre part, les deux périodes d'instruction des réservistes se trouvent, par suite de la nouvelle loi, réparties sur six années au lieu de quatre, puisque la réduction du service actif à trois années a eu pour effet de porter à six ans la durée du service dans la réserve.

Il faut donc que ces deux périodes soient plus actives et que tous les hommes exercés participent aux manœuvres.

Le ministre a donc décidé d'accroître l'effectif des compagnies de manœuvres, de façon à ce que les effectifs de manœuvres se rapprochent de plus en plus des effectifs de guerre pour donner une préparation plus complète aux officiers.

Si les propositions du ministre sont approuvées par la Chambre comme elle l'ont déjà été par la Commission du budget, il y aura, en 1891, quatre corps d'armée au lieu de deux se livrant, pendant vingt jours, à des manœuvres de corps d'armée et, par suite, quinze corps d'armée au lieu de dix-sept se livrant, pendant quinze jours, à des manœuvres de division et de brigade. L'effectif prévu comme devant prendre part aux manœuvres de 1891 sera de 366,000 hommes, dépassant de 66,892 hommes l'effectif des grandes manœuvres de cette année, qui est de 300,525 hommes.

Ajoutons que le ministre a, d'autre part,

décidé de rétablir, en 1891, les manœuvres de cadres, qui étaient suspendues depuis quelque temps.

Ces diverses décisions entraîneront, ainsi que nous l'avons dit déjà, un supplément de dépenses de 1,302,755 fr. Les manœuvres, qui coûtent, en 1890, 2,333,483 fr., coûteront, en effet, en 1891, 3,453,241 francs.

UN ITALIEN TUÉ PAR UN FRANÇAIS

Chambéry, 18 septembre. — La préfecture a été avisée aujourd'hui qu'un contrebandier italien, pincé sur la frontière portant un ballot, a opposé une violente résistance à un douanier français, bien entendu sur le territoire français.

Le douanier, se voyant en danger, a fait feu de son fusil et a tué raide le contrebandier.

Voilà qui va fournir aux journaux gallophobes de l'Italie de belles apostrophes contre nous. Attendons-nous à voir grossir l'affaire jusqu'à en faire une question nationale.

ÉTRANGER

L'ITALIE ET LES AFFAIRES DU TESSIN

La *Nouvelle Gazette de Zurich* signale les menées italiennes. L'enquête judiciaire a prouvé que des insurgés, parmi lesquels se trouvaient des Italiens payés cinq francs par jour, ont commis, au cours de l'émeute, des attentats contre la propriété chez M. Reali. Ils ont forcé la mère et la femme de Reali à leur ouvrir les armoires et ont enlevé des bijoux et de l'argent.

Dans les conversations privées, on entend les irrédentistes italiens exprimer leur regret que le gouvernement de M. Crispi n'ait pas pris prétexte des émeutes pour occuper tout ou partie du Tessin.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a dans le Tessin 18,000 Italiens, qu'ils constituent l'élément le plus remuant de la population et qu'un bon nombre d'entre eux ont pris une part importante au mouvement.

NOUVELLES DU TESSIN

On mande de Bellinzona, 18 septembre, que l'*Officiel* publie un décret convoquant les électeurs pour le 5 octobre. Le commissaire fédéral réclame pour la période électorale des troupes montées.

Le président de la confédération a refusé de recevoir en audience le gouvernement provisoire du Tessin.

M. Respini persiste dans son opposition à toute concession aux radicaux.

M. Respini, en arrivant à Locarno, a été acclamé à la gare par ses amis qui l'ont embrassé. Plusieurs manifestations ont eu lieu en faveur de l'ancien gouvernement.

Le retour de M. Respini à Bellinzona a été acclamé.

Les chefs conservateurs sont plus résolus que jamais à réclamer la restauration de l'ancien régime et l'incarcération des membres du gouvernement provisoire.

L'excitation est assez vive dans tout le Tessin. L'ordre, toutefois, n'est troublé nulle part.

L'ENTREVUE DE ROHNSTOCK

Rencontre de Guillaume II et de François-Joseph II :

Breslau, 17 septembre. — L'empereur François-Joseph est arrivé aujourd'hui, à 4 h. 1/2, à Rohnstock, où Guillaume II l'attendait à la gare ; les deux souverains se sont embrassés à plusieurs reprises.

MM. de Caprivi et le comte de Kalnoky se sont également salués très cordialement.

Les souverains, après être passés devant la compagnie d'honneur, se sont rendus au château. MM. de Caprivi et le comte de Kalnoky suivaient dans une seconde voiture. Les sociétés militaires, les écoles et les pompiers formaient la haie.

Berlin, 17 septembre. — Le *Moniteur de l'Empire* salue l'arrivée de l'empereur François-Joseph sur le territoire allemand. Il dit que l'entrevue des deux souverains est un nouveau gage des relations étroites et de l'intime amitié qui existent entre les deux monarchies, et de la très solide alliance de leurs armées.

Le roi de Suède et le roi de Saxe sont de la partie :

Rohnstock, 17 septembre. — Le roi de Suède, descendu au château voisin de Bœruchen, est venu dîner ici à sept heures avec les deux empereurs. Le château et les environs sont illuminés, des feux de joie ont été allumés sur les montagnes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 septembre 1890.

Les rachats des vendeurs d'hier et la solidité du comptant redonnent de la vigueur à la rente. Le 3 0/0 termine à 95.20 ; le 4 1/2 0/0 à 106.30.

Nous relevons les cours suivants pour nos grands établissements financiers : Crédit Foncier 4,312 ; Banque de Paris 865 ; Banque d'Escompte 527 ; Crédit Lyonnais 805 ; Crédit Mobilier 415 ; Société Générale 508 et la Société de Dépôts et Comptes Courants 600.

La Banque Nationale du Brésil continue sa marche en avant à 631.50.

Les obligations des Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône font 417. Remboursables à 500 fr. elles ont donc une prime de remboursement de 83 fr. ; elles rapportent 45 fr. par an et ont la double garantie de l'Etat et du département. L'exercice dernier a prouvé que les bénéfices disponibles permettaient largement de servir les obligations et de donner un dividende sérieux aux actions. Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner des achats qui se font sur cette valeur qui présente des avantages bien supérieurs à la plupart des obligations analogues.

Les valeurs minières ont été un peu alourdies par la faiblesse du marché. Cependant l'action de l'Hispano-Néerlandaise conserve son cours de 29.25. En outre de la concession de Plinio qui est en bonne voie, nous apprenons que les ingénieurs sont actuellement dans la province de Léon et étudient sur le terrain plusieurs concessions de mines de cuivre, cobalt, argent, charbon et alluvions aurifères ; cela va donner à l'action une nouvelle impulsion.

Les Gold Trust font 52, les Pierreries de Ceylan 47.50.

Les Chemins Economiques font 418.50.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

École d'application de cavalerie de Saumur

Sous-Officiers ÉLÈVES OFFICIERS

LISTE des soixante-quinze Sous-Officiers de cavalerie admis à suivre les cours de l'École d'application de cavalerie en qualité d'élèves officiers à la suite du concours de 1890.

MM.

Morestin, maréchal des logis chef au 1^{er} régiment de chasseurs.
 Godard, maréchal des logis chef au 7^e régiment de cuirassiers.
 De Cambourg, maréchal des logis chef au 27^e régiment de dragons.
 De Boussiers, adjudant au 3^e régiment de dragons.
 Lapière, adjudant au 6^e régiment de dragons.
 Frénais de Coutard, adjudant au 11^e régiment de chasseurs.
 Le Myre de Vilers, maréchal des logis chef au 2^e régiment de dragons.
 Cavayé, maréchal des logis chef au 1^{er} régiment de chasseurs.
 D'Avout, maréchal des logis, sous-instructeur adjoint à l'École spéciale militaire.
 Petyst de Morcourt, maréchal des logis au 5^e régiment de cuirassiers.
 Gabet, maréchal des logis chef au 18^e régiment de chasseurs.
 Rey, maréchal des logis chef au 40^e régiment de dragons.
 Humbert, maréchal des logis chef au 1^{er} régiment de dragons.
 Husson de Sampigny, maréchal des logis au 11^e régiment de chasseurs.
 Georges de Lemud, maréchal des logis au 25^e régiment de dragons.
 Viali, adjudant au 8^e régiment de cuirassiers.
 De Galliffet, maréchal des logis chef au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 Müller, maréchal des logis chef au 8^e régiment de dragons.
 Picaud, maréchal des logis chef au 3^e régiment de dragons.
 Lecointre, maréchal des logis au 25^e régiment de dragons.
 Fugit, maréchal des logis chef au 28^e régiment de dragons.
 Jaillard de la Marronnière, maréchal des logis chef au 20^e régiment de chasseurs.
 Deschamps, maréchal des logis au 20^e régiment de dragons.
 Pagès, maréchal des logis au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 Pertusier, adjudant au 28^e régiment de dragons.
 Magnier, maréchal des logis chef au 2^e régiment de dragons.
 Bouchet Rivière d'Arc, maréchal des logis, sous-maître de manège, Ecole supérieure de guerre.
 Durant de Saint-André, adjudant au 40^e régiment de cuirassiers.
 De la Saussaye, adjudant au 40^e régiment de chasseurs.
 D'Hautpoul, maréchal des logis au 3^e régiment de dragons.
 Le Conte, adjudant au 19^e régiment de dragons.

De Guirard de Montarnal, maréchal des logis au 2^e régiment de hussards.
 Loche, maréchal des logis au 12^e régiment de chasseurs.
 Millot, maréchal des logis chef au 24^e régiment de dragons.
 Hubert, maréchal des logis chef au 40^e régiment de cuirassiers.
 Cayol, maréchal des logis au 25^e régiment de dragons.
 Vergne, maréchal des logis au 6^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 Albaret, maréchal des logis au 1^{er} régiment de hussards.
 Germain, adjudant au 24^e régiment de dragons.
 De Leusse, maréchal des logis chef au 14^e régiment de chasseurs.
 Du Bay, maréchal des logis au 7^e régiment de chasseurs.
 De Froissard-Broissia, maréchal des logis fourrier au 9^e régiment de hussards.
 Espagne, maréchal des logis au 8^e régiment de dragons.
 Dumord, maréchal des logis au 4^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 Poinot, maréchal des logis au 12^e régiment de chasseurs.
 Piettre, maréchal des logis au 6^e régiment de chasseurs.
 Pucheu, adjudant au 5^e régiment de chasseurs.
 De Laurens de Saint-Martin, maréchal des logis au 12^e régiment de chasseurs.
 Pauly, maréchal des logis fourrier au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 Durrieux, maréchal des logis chef au 27^e régiment de dragons.
 Jory, adjudant au 6^e régiment de cuirassiers.
 Bernard de Dompure, maréchal des logis chef au 26^e régiment de dragons.
 De Masin, maréchal des logis chef au 12^e régiment de chasseurs.
 Desvignes de Surigny, maréchal des logis au 13^e régiment de dragons.
 De Bigot, maréchal des logis au 1^{er} régiment de chasseurs.
 D'Arcy, maréchal des logis au 1^{er} régiment de hussards.
 Carayon, maréchal des logis chef au 16^e régiment de dragons.
 Carré de Lusançay, maréchal des logis chef au 2^e régiment de chasseurs.
 De Sinéty, maréchal des logis au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.
 Suchot, maréchal des logis au 20^e régiment de dragons.
 De Lestrang, maréchal des logis au 14^e régiment de cuirassiers.
 Brac de la Perrière, maréchal des logis chef au 4^e régiment de dragons.
 Le Guay, maréchal des logis chef au 12^e régiment de hussards.
 Tartinville, maréchal des logis sous-instructeur adjoint à l'École spéciale militaire.
 De l'Escaille, maréchal des logis au 12^e régiment de dragons.
 Léridon, maréchal des logis chef au 10^e régiment de chasseurs.
 Grandjean, maréchal des logis au 6^e régiment de cuirassiers.
 De Sèze, maréchal des logis au 24^e régiment de dragons.
 Moog, maréchal des logis chef au 1^{er} régiment de cuirassiers.
 Aupepin de Lamothe-Dreuzy, maréchal des logis chef au 13^e régiment de dragons.
 Revon, maréchal des logis chef au 6^e régiment de cuirassiers.

De Clermont-Gallerande, maréchal des logis chef au 7^e régiment de hussards.
 Barbara de la Belloterie de Boissezon, maréchal des logis au 1^{er} régiment de hussards.
 Bertrand, maréchal des logis chef au 12^e régiment de cuirassiers.

Dégrèvement de l'impôt foncier

Au moment où les Conseils d'arrondissement vont être appelés à répartir entre les communes les contingents attribués par le Conseil général à chaque arrondissement, il est intéressant de voir comment a été réparti par l'assemblée départementale le dégrèvement de 168,338 francs attribué par la dernière loi de finances au département de Maine-et-Loire, sur le principal de l'impôt foncier (propriétés non bâties).

Le Conseil général, adoptant les conclusions du rapport présenté par M. Bruas au nom de la Commission des finances, a fixé ainsi qu'il suit la part de chaque arrondissement dans le dégrèvement :

Angers	57,189 fr.
Baugé	44,089
Saumur	52,323
Cholet	8,609
Segré	6,128

Le Conseil général, soucieux de chercher le mode de répartition le plus équitable, a, dans la fixation de ces chiffres, dû tenir compte de la surcharge qui depuis de nombreuses années pesait sur les arrondissements de Baugé, de Saumur et d'Angers, ainsi que sur certaines communes des arrondissements de Cholet et de Segré.

L'arrondissement de Saumur, dont le contingent de 1890 était de 440,241 fr., bénéficiera donc, en 1891, d'un dégrèvement de 52,323 fr., ce qui réduira son contingent à 387,918 fr. Le taux de la contribution foncière non bâtie se trouve ainsi ramené dans notre arrondissement de 4,79 0/0 à 4,22 0/0.

Dans l'arrondissement de Baugé, le taux sera réduit de 5,07 0/0 à 4,42 0/0.

TOURNÉES PAUL DESHAYES

Rappelons que mardi prochain, 23 septembre, M. Paul Deshayes et sa troupe viendront donner, sur notre théâtre, une représentation extraordinaire du grand succès de la Comédie-Française : *Henri III et sa Cour*, d'Alexandre Dumas, pièce historique en cinq actes, l'œuvre la plus dramatique du célèbre auteur, qui a mis au théâtre un des faits les plus curieux de l'histoire de France.

M. Paul Deshayes n'a reculé devant rien pour donner le plus grand éclat à *Henri III et sa Cour*.

En lisant les noms des artistes qui composent la troupe, on verra que M. Paul Deshayes a voulu, cette fois-ci encore, mériter la confiance de notre public.

La veille de la représentation, lundi 22, des

projections lumineuses seront faites sur les principales scènes de *Henri III et sa Cour* sur des photographies de la maison Carjat.

La série des belles journées a été interrompue mercredi soir par un orage assez violent qui s'est abattu sur plusieurs points de la France. Les éclairs et le tonnerre se sont succédé pendant plus d'une heure, pendant que l'eau tombait à torrents. Dans la nuit, de fortes averses sont également tombées. Il a plu aussi le lendemain pendant presque toute la matinée.

A Saumur, cette nuit, pendant quelques heures et jusqu'au jour, nous avons eu des ondées qui seront le plus grand bien aux récoltes encore sur pied et au raisin.

D'autre part, on va pouvoir remuer la terre, et les laboureurs ne tarderont pas à déchaumer leurs champs aujourd'hui dépouillés de céréales et autres grains.

Le célèbre pronostiqueur, Richard Falb, annonce pour le mois de septembre courant deux journées critiques, la première aux environs du 23 de ce mois et la seconde, très critique, vers le 28.

Puis, la neige ferait son apparition dans les contrées montagneuses et mettrait fin aux pluies ; le 2 octobre, le ciel s'éclaircirait de nouveau.

De hautes eaux surviendraient dans le courant d'octobre, et, à partir du 23 de ce mois, des tremblements de terre et des catastrophes dans les mines de houille seraient à craindre.

Par décision de M^{gr} l'Evêque :

M. l'abbé Lecacheur, supérieur des Sœurs de Sainte-Anne de Saumur, a été nommé chanoine honoraire.

AU PUY-NOTRE-DAME

Nous avons déjà parlé du pèlerinage de la Sainte-Ceinture au Puy-Notre-Dame, et dit tout l'entrain, tout le recueillement dont ce pieux pèlerinage avait été l'objet cette année. Mais ce que nous avons omis de signaler, c'est le concours gracieux d'artistes qui ont rehaussé par leur talent cette imposante cérémonie.

Le sympathique ténor, M. Montariol, des théâtres de Londres, de Milan et autres capitales, en villégiature au château de l'Abbaye-d'Asnières, témoin de l'entrain de tous les habitants du pays pour donner plus d'éclat à la fête, n'a pas voulu rester en arrière. Il a pris place près de l'orgue et a chanté avec tout le sentiment d'une âme profondément religieuse *O Salutaris* de Massenet et les *Rameaux* de Faure. L'orgue était tenu par notre excellent confrère M. Du Bois-Mazereau, du *Messager d'Indre-et-Loire*, doué d'un véritable talent,

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Mais elle ne revenait pas.

Tout à coup, elle disparut.

Elphinstone avait bondi à l'arrière et saisi un aviron pour virer.

Le bateau donna violemment de la bande. Mal dirigé, l'impulsion de l'aviron le jeta à bâbord sur un mur de granit. La quille grinça derechef. On venait de s'échouer par deux pieds d'eau sur fond de roche.

— Malepeste ! Nous voilà pris ! s'exclama Dugardin, consterné.

— Oh ! répondit Hautfrion, nous, ce n'est rien. Avant dix minutes nous serons à flot. Mais, elle ?

Ils n'osèrent se regarder.

Leurs appels firent vainement résonner l'écho. Aucune voix ne leur répondit.

Alors ce fut pour eux un immense désespoir.

Derrière eux, la côte de Granville s'allongeait dans le ciel clair. Le cap Lihou et la silhouette du Mont-Saint-Michel découpaient leurs arêtes vives. Devant, c'était la pleine mer sous le flux. Et, juste à leurs pieds, commençait, en rampe à pic, l'un des promontoires de l'îlot. Ce cap les empêchait de voir plus loin, coupant leurs regards sur le reste de l'archipel.

Quand le flot vint les soulever sur leur piédestal, ils essayèrent d'en faire le tour. Mais alors ils s'aperçurent que le cotre avait une avarie grave, une voie d'eau à hauteur de la flottaison. Ils l'aveuglèrent du mieux qu'ils purent, et tous, pleurant comme des enfants, reprirent le chemin de Granville.

Qu'était-il donc advenu de Jeanne de Buheil ?

V.

Au moment où, du bateau, ses compagnons l'avaient rappelée, il n'était plus au pouvoir de Jeanne de revenir en arrière. Le premier cercle des remous venait de la saisir. Emportée par l'attraction du tourbillon, elle avait en moins de dix secondes franchi les zones concentriques du ressac. Un choc très rude à la tête avait crevé son bonnet et dénoué sa chevelure. Elle en était étourdie.

Une vague énorme, venue du large, lui fit escalader les assises du cap sur lesquelles, quelques minutes plus tard, venait s'échouer le cotre. De l'autre côté, l'eau était noire et profonde. Dans les murailles lisses et abruptes, une crique de vingt mètres de large s'ouvrait sur des blocs effondrés. Jeanne, courageuse, nagea vers ces blocs.

Brusquement, elle se sentit très lasse. Un besoin impérieux de repos pesa sur elle, alourdissant ses membres et ses paupières. Les grands nageurs connaissent ces défaillances. Elles sont, en quelque sorte, foudroyantes. C'est l'effet d'une congestion. Le cerveau s'enferme et s'alourdit ; une paralysie momentanée immobilise les bras et les jambes, — et l'on coule.

Jeanne se retourna.

Derrière elle était la muraille de granit. Elle ne vit point le bateau. Elle jeta un cri.

Un son vague jaillit de ses lèvres. Sa tête tourna. Mais, d'un suprême effort, elle franchit le cercle des grands blocs et prit pied.

Seulement, là, le vertige la reprit. Debout, elle sentit qu'elle allait tomber. Ses mains s'accrochèrent au vide.

Heureusement, en ce moment, une autre

main vint vers la sienne. Un bras qui lui parut d'une grande vigueur la saisit à la taille et l'emporta. Elle se laissa faire, molle, allanguie, sans résistance.

Et, pendant un temps inappréciable, elle demeura plongée dans une sorte d'assoupissement de tous les sens, un oubli de la vie qui fut presque une syncope.

Une voix jeune et bien timbrée la réveilla comme en sursaut.

— Parbleu ! madame, vous venez d'exécuter là un périlleux tour de force.

Elle leva les yeux et tressaillit.

L'homme qui lui parlait était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Il avait cette maigreur caractéristique des marins, qui n'ont pas le temps de « faire de la graisse ». Vêtu d'un complet de grosse flanelle bleue, le chef couvert d'un vaste chapeau de paille, les pieds chaussés d'espadrilles, il la regardait de deux grands yeux clairs et doux, la soutenant toujours de son bras gauche, sans effort.

Le sentiment de sa situation revint à Jeanne. Elle se rappela le lieu, l'heure. Elle se souvint de son costume, trempé d'eau de mer. Et la belle fille qui n'avait jamais craint d'affronter les regards de la foule rougit sous les yeux

puisqu'il a pu accompagner un artiste comme M. Montariol.

Les pèlerins n'étaient pas à bout de leurs surprises. L'aimable châtelaine de Cizay s'est également fait entendre sous les voûtes de la vieille église du Puy-Notre-Dame et a chanté avec âme et beaucoup d'aisance un cantique à la Vierge et l'Ave Maria de Gounod.

L'éclat donné à cette imposante cérémonie par ces amateurs et un célèbre artiste, laissera, nous n'en doutons pas, un souvenir durable chez tous ceux qui ont pu les entendre et admirer, avec leur talent, leur empressement si gracieux.

ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Demain dimanche 21 septembre, à Saint-Lambert-des-Lévées et à Montreuil-Bellay.

CONFÉRENCE DE M. BOUCHARD

Demain dimanche, à Gennes, à 2 heures de l'après-midi, salle de la Mairie, M. Bouchard, délégué départemental, fera une conférence publique sur la reconstitution des vignobles par les vignes américaines. Il traitera des producteurs directs, des cépages greffés et des soins à leur donner.

LES CÉPAGES AMÉRICAINS

Demain dimanche s'ouvre à Luynes (Indre-et-Loire) un grand concours de cépages américains. Ce concours, tel qu'il est organisé, aura une très grande importance pour nos viticulteurs : plus de vingt départements du Centre, de l'Ouest et du Midi y enverront des collections et des vins.

Chacun y verra ces cépages qui, dans le Midi, ont servi à reconstituer les vignes détruites par le phylloxéra et que l'Anjou sera forcé d'adopter à son tour pour conjurer la perte totale de son vignoble.

C'est presque la France viticole qui se trouvera réunie à Luynes, pour montrer les meilleurs porte-greffes avec lesquels il est possible de conserver le goût particulier de nos vins, pour faire connaître les producteurs directs les plus renommés par leur rendement et leur vigneur.

La diversité des départements exposants permettra, en outre, de juger du degré d'adaptation selon le climat et le sol.

ACCIDENT DE CHASSE

Dimanche dernier, vers 8 heures 1/2 du matin, trois habitants de la commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay, M. Jules Barin, propriétaire, son père et un ami, M. Rouillard, cultivateur, étant à la chasse dans le bois Prieur, s'étaient un peu éloignés chacun de son côté.

Tout à coup, M. Rouillard aperçut un oiseau nommé râle. Il épaula, ajusta et fit partir le coup. L'oiseau fut tué.

de cet homme isolé.

En même temps, un frisson la secoua. Alors elle se dégagea, et, pudiquement, croisa ses bras sur sa poitrine.

Le jeune homme avait reculé de quelques pas.

D'un creux de roche, il détacha un paquet, et, de ce paquet, il tira un manteau d'homme, bleu comme le reste de son costume. Avec une autorité un peu brusque, il jeta le manteau sur les épaules de la jeune fille.

Elle ne réfléchit pas et le revêtit en claquant des dents.

— Venez ! prononça l'inconnu en se décollant.

Elle fit quelques pas à sa suite. Mais, songeant à ceux qui l'avaient accompagnée, elle dit :

— Monsieur, j'ai des compagnons qui me cherchent, sans doute. Il serait... convenable que je les rejoignisse.

Il répondit :

— Madame, vos compagnons sont venus s'échouer, là, derrière cette pointe. Il n'est au pouvoir de personne de les rejoindre à cette heure, et ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de s'en aller dès que le flot les dégagea.

Au même instant, des cris de douleurs retentirent : M. Barin fils avait reçu une partie de la charge dans l'épaule droite. Le sang coulait en abondance.

M. Rouillard, désolé de cet accident, s'empessa de donner des soins à son camarade qu'il avait blessé involontairement.

M. le docteur Gaudrey, de Montreuil-Bellay, vint donner ses soins à la victime, et réussit à extraire les grains de plomb qui n'étaient pas entrés très profondément. Le docteur déclara que la blessure n'aurait probablement pas de suites graves, et qu'elle nécessiterait un repos d'une quinzaine de jours.

DOUCES. — Mardi dernier, dans l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans les paillets appartenant à M. Robin-Lionnet, propriétaire à Douces. Les causes de cet incendie sont dues à l'imprudence de jeunes enfants, s'amusant à faire des petits feux le long des murs, et l'on suppose qu'une flammèche est venue tomber sur les paillets ; ensuite, le feu s'est communiqué dans une cave voisine, remplie de bourrées, et tout a été consumé. — Il y a assurance.

ANGERS. — Hier matin, vers cinq heures, on a trouvé pendu à la grille du café Castagnan, dans l'allée du Mail, le nommé Belliard, ancien boucher.

Cet homme, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, venait de dépenser un héritage qu'il avait fait naguère, et, à bout de ressources, il s'est donné la mort.

Quand on a détaché le corps, ses pieds touchaient à terre il était encore chaud.

THOUARS. — Dans le train 353 qui va de Tours aux Sables-d'Olonne, se trouvait un prisonnier que conduisait à Cholet deux gendarmes. Le détenu a sauté en pleine voie entre les kilomètres 438 et 439.

Un des gendarmes, en voulant s'opposer à son évasion, a été entraîné dans la chute. Les deux hommes ont été blessés. A l'arrivée du train à la gare de Thouars, les deux blessés ont été transportés à l'hôpital par des agents de la gare. Le prisonnier est mort, le brigadier va aussi bien que possible.

LE PRIX DU PAIN A CHINON

Boulangeries de Chinon, les 3 kil., 1 fr. 05 ; boulangerie économique, les 3 kil., 1 fr.

LE PRIX DU PAIN A LOCHES

Chez les boulangers, 33 cent. le kilog ; à la Société coopérative, 30 cent. le kilog.

SABLÉ. — Un terrible accident vient d'arriver sur la route de Sablé.

Un sieur X..., qui se trouvait en état d'ivresse, revenait du marché de Sablé. Il était monté sur une voiture que son père conduisait et se tenait debout.

En cet instant, ils atteignent la crête du plateau.

— Tenez, fit-il en lui montrant le cotre qui s'éloignait toutes voiles dehors, vous voyez, madame, qu'ils ont suivi mon conseil.

Il avait un sourire ironique en prononçant ces mots.

Un éclair passa dans les yeux noirs de Jeanne.

— Oh ! s'écria-t-elle, est-ce donc ainsi qu'ils m'abandonnent !

Elle frémissait de colère.

L'inconnu insista doucement.

— Ne vous irritez point. Peut-être qu'ils vous pleurent ?

La jeune fille demanda à brûle-pourpoint : — Est-ce ainsi que vous pleurez ceux que vous aimez ?

La voix du jeune homme se fit sourde et rude :

— Je n'aime pas et je ne pleure pas.

Et, adoucissant les termes :

— Mais venez, madame. La brise fraîchit et vous courez le risque d'attraper une fluxion de poitrine. Chez moi, vous vous habillerez. Il y a du feu et un repas.

Comme elle hésitait, il ajouta :

Un choc le fit tomber si malheureusement qu'une des roues de la voiture lui passa sur le corps.

Un médecin de Sablé fut mandé en toute hâte, mais il ne put sauver le blessé, qui rendit le dernier soupir quelques heures après l'accident.

RENNES. — Vol à la poste. — Mardi matin, un sac de dépêches a été dérobé à la gare de Rennes. On estime que ce sac contenait environ 800 lettres et un grand nombre de plis chargés.

Il a dû être enlevé au moment du transport entre le wagon-poste et la voiture du courrier qui apporte les sacs au bureau de poste du Palais du Commerce.

Une enquête a été immédiatement ouverte par la police. On croit être sur les traces du coupable.

Inspection des marchés. — Cinquante kilos de coquillages impropres à la consommation ont été saisis mercredi matin à la criée municipale par M. Chevaucherie, inspecteur des denrées alimentaires.

La foudre. — Un orage s'est déchainé mercredi sur Rennes. La pluie est tombée à torrents, et à la ferme de M^{me} veuve Lehagre, route de Saint-Malo, près de l'école d'agriculture des Trois-Croix, la foudre est tombée sur une meule de 50,000 de paille qui a entièrement été consumée.

MARCHÉS

DOUÉ, marché du 15 septembre.

Froment, l'hect. de 77 kil. 1/2, 48 50 à 49 ». — Seigle, 44 fr. — Orge, 41 fr. — Avoine, 8 à 8 25. — Pommes de terre, d. d., » 90. — Foin, la charretée de 4,050 kil., 50 fr. — Paille, 4,050 kil., 30 fr. — Volailles, la couple, 2 » à 4 50. — Œufs, la douz., » 90. — Beurre, 1/2 kil., 4 fr. — Petits vins blancs des environs (230 lit.), 75 à 80. — Petits vins rouges (230 lit.), 60 à 70.

La physionomie générale du marché était assez bonne.

VIHIERS, 17 septembre.

Froment, 1^{re} qual., 48 50 ; 2^e qual., 48 fr. l'hectolitre. — Seigle, 42 50. — Orge, 43 fr. — Avoine, 1^{re} qual., 9 fr. — Pommes de terre, 4 fr. — Blé noir, 41 50 l'hectolitre. — Maïs, 45 fr. — Jarosse, 42 50. — Vesseau, 43 25. — Foin, 1^{re} qual., 26 fr. les 500 kilog. — Paille de froment, 20 fr. — Œufs, » 80 la douzaine. — Trèfle, 85 fr. les 100 kilog. — Luzerne, 82 fr. les 100 kilog. — Poulets, 3 50 la couple — Bœufs sur pied, » 60 le kil. — Veaux sur pied, » 55. — Porcs sur pied, » 40. — Moutons sur pied, » 65.

SEGRÉ, 17 septembre.

Froment, double déc., 3 70. — Orge, 4 90. — Sarrasin, 4 80. — Avoine, 4 90. — Beurre, 1/2 kil., 4 40. — Poulets, la couple, 3 25. — Œufs, la douzaine, » 85. — Les veaux se vendaient sur pied » 95 le kil.

CANDÉ, 15 septembre.

Froment, double déc., 3 70. — Orge, 2 40.

— Et ma nourrice Mariannik, une meilleure femme de chambre, il est vrai ; seulement elle est bonne, et cela me suffit.

Il dit cela simplement, mais la jeune fille crut y démêler une nuance d'émotion. Sans rien dire, elle le suivit.

Maintenant, elle était sûre de ne pas se tromper. Elle l'avait reconnu. C'était l'homme qu'on lui avait montré sur la plage de Saint-Pair, le sauvage qui s'était condamné lui-même à la réclusion.

Certes, le rocher n'était pas beau. Aucun arbre n'y verdissait sous les rafales des vents salés. Jeanne de Buheil, en atteignant le sommet du plateau, n'aperçut pas cette aridité déserte. Tout autour la mer, et aussi les autres îles de l'archipel Chausey. Plus loin, les Minquiers tachaient encore l'azur fondu en grisaille. A la limite, le château de Montorgueil, très estompé, indiquait Jersey dans la brume.

(A suivre.)

Un gardien de la paix arrête un chanteur ambulancier dans la rue :

— Accompagnez-moi ! fait-il rudement. — Volontiers, répond le mendiant en accordant sa guitare, qu'est-ce que nous chantons ?

— Avoine hiver, le 1/2 kil., » 85. — Œufs, la douz., » 80. — Poulets, la couple, 2 50.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES PAUL DESHAYES

MARDI 25 Septembre 1890

Une seule représentation avec le concours de

M. PAUL DESHAYES

De l'Odéon

Mlle ANDRINI, de la Porte-Saint-Martin ; M. RAMEAU, de l'Odéon ; M. LIVERANI, du Vaudeville ; M^{me} E. BRUNET, de l'Odéon ; M. E. ALBERT, du Gymnase, etc.

Le Grand Succès actuel de la Comédie-Française

HENRI III ET SA COUR

Pièce historique en 5 actes, de M. ALEXANDRE DUMAS.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de poitrine et d'estomac, un moyen infailible, à la portée de tous, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

Faure, Sellon, Volckmar, brev. s. g. d. g.

Ces appareils sont le complément indispensable de toute installation d'éclairage électrique. Ils régularisent la lumière et augmentent la durée des lampes. Ils constituent une réserve permanente d'électricité, permettant la continuation de l'éclairage une fois le moteur arrêté. Ils sont toujours prêts pour quelque usage que ce soit, traction, transport de force motrice, électrolyse (décompositions chimiques), etc.

L. Callaud, représentant,

6, rue Lafayette, Nantes.

Installations complètes d'éclairage électrique.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD Chimiste breveté, à SAUMUR Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczémas, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS
OREZZA
EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE
La plus riche en fer et en acide carbonique
SOVERAINE CONTRE :
GASTRALGIES, FIÈVRES, CHLOROSE, ANÉMIE
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang — Consulter M^{me} les Médecins.

LE GRESHAM
Compagnie d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1818
400 Millions 578,528 fr. 96
ASSURANCES VIE ENTIERE, MIXTES, A TERME FIXE
Rentes viagères modérées de Guerre et de Voyages
RENTE VIAGERES
Payables sans frais aux taux de 8, 12, 15, 17%, suivant l'âge
Prospectus et Renseignements gratuits et franco,
à Paris, dans les bureaux de la Cie, 30, Rue de Provence
et dans les départements chez M^{me} les Agents de la Cie.
M. SOREL, 48, place Saint-Pierre.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet 70
— Génie extra... 85
— Double pression... 95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... 1.10
Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.

Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1890

Froment-commerce, l'hectolitre	18 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 50	Veau	2 20
Méteil	14 37	Mouton	2 40
Seigle	10 25	Porc	1 50
Orge	11 27	Poulets la couple	3 75
Avoine	8 50	Dindonneaux	8 50
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	24	Oies	9
Haricots rouges	24	Beurre le kilog.	2
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 95
Noix	16 50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	45
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	40
Son	13	Paille	30
Pommes de terre, la barrique	10	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 457 kilog.	56 50	Chauvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	les 52 kilog. 500	—
id. 2 ^e id. Of. 35	—	id. 2 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 33	—	id. 3 ^e	—
		Charbon de bois, les 100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 110 à 120
Champigny	120 à 130
Varrains	105 à 115
Bourgueil	120 à 130
Restigné	110 à 120
Chinon	105 à 115
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 140
Ordinaires, environs de Saumur	120 à 130
Saint-Léger et environs	100 à 115
Varrains et environs	120 à 125
Le Puy-Notre-Dame et environs	100 à 110
La Vienne	100 à 110
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 18 » à 19 »	de 10 » à 10 50	Saumur, de 18 35 à 19 »	de 8 50 à » »
Cholet, de 18 50 à » »	de 7 75 à » »	Baugé, de 18 » à 18 50	de 8 50 à 8 75
Segré, de 18 » à » »	de 8 50 à » »	Beaupréau, de 18 75 à » »	de 8 50 à » »
Montreault, de 18 75 à 19 »	de 8 50 à » »	Chemillé, de 18 50 à » »	de 8 50 à » »
St-Florent-le-Vieil, de 19 » à » »	de 8 75 à 9	Champloceaux, de 19 » à » »	de 8 75 à 9
Vihiers, de 18 75 à » »	de 8 50 à » »	Brissac, de 18 75 à » »	de 8 » à 8 50
Chalonnes, de 18 50 à 18 75	de 8 25 à » »	Doué, de 18 50 à » »	de 8 » à » »
Nantes, blés américains, de 24 50 à » »	les 100 kilos.	Bons blés français, de 23 75 à 24 25	les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.
M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.
Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale 13 fr.

Sommaire du 15 Septembre 1890.

TEXTE. — Saint-Briac. — Le cardinal Newman et la crise religieuse en Angleterre. — Les cyclones. — Les représentations des Mystères à Oberammergau. — A propos de l'art culinaire et d'un examen de jeunes filles. — Le vin de Champagne et le phylloxera. — Un cas de conscience, nouvelle.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
à l'amiable
UNE MAISON
Située à Saumur, rue des Pâtiens, n° 2.

Dépendant de la succession de M^{le} POIRIER.

S'adresser, pour traiter, au notaire. (684)

BELLE MAISON
Avec Grand Jardin

A louer pour le 1^{er} octobre prochain
A l'entrée du Pont-Foucharde.

S'adresser, pour la location, rue Daillé, 7, à Saumur. (695)

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE

Moulin à eau et à vapeur

DE LA

BLANCHISSERIE

Commune de Doué-la-Fontaine, à 2 kilomètres de la gare;

Contenant: quatre paires de meules, bluterie, nettoyage, etc., une chaudière neuve économique, de la force de 20 chevaux, ne dépensant que 20 centimes de charbon pour moudre un hectolitre de blé.

On montera des cylindres si le preneur le désire.

S'adresser, pour traiter, à M. SÉGOGNE-LEROUX, propriétaire à Soulangier. (667)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant: salon, salle à manger, six chambres à coucher, cave, cour, jardin. Service d'eau de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

ON DEMANDE une place de **Garde-particulier**. Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant: 1^{er} et 2^e étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc.
S'adresser au bureau du journal.

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (434)

MERCERIE EN GROS

Maison L. Vinsonneau

On demande un Apprenti.

M^{lle} HUTT, professeur de chant, demeure maintenant, 32, Grand'Rue, à Saumur.

M^{me} MARTIN-DESPRÉS donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais.
Rue Cendrière, n° 4.

SUCRAGE DES VINS

Sucre cristallisé de canne, 1^{er} jet

LUMINAIS AUZARY & C^{ie}

Nantes, quai Moncoussu, 19 bis.



d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, algues, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

LES PILULES BEECHAN PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOÎTES.

Préparées par THOMAS BEECHAN, à St-Helens (Angleterre).
Prix: 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES:
Pharmacie Angloise des Champs-Élysées: 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie MOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS
Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 4 fr. 50.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

Les éditeurs du journal la Mode illustrée, désirant augmenter encore l'intérêt des lectures que leur journal offre à leurs abonnés, ont élargi le cadre de leurs collaborateurs, afin d'introduire plus de variété dans le choix des romans que ce journal publie.

Avec le numéro 12 (23 mars), a commencé la publication de Mer Bleue, par M. Pierre MAEL, le jeune auteur déjà célèbre du Torpilleur 29, de l'Alyone, de Flot et Jusant et de Sauveteur.

Le roman Mer Bleue est écrit spécialement pour la Mode illustrée; un style coloré et d'un charme puissant encadre une action des plus poignantes créée par l'imagination de M. Pierre Mael.

L'illustration a été confiée à M. LE SÉNÉCHAL, peintre du ministère de la Marine, et à M. G. VUILLIER, artiste dessinateur, qui sèmeront dans le texte leurs charmantes compositions.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro: trois mois, 7 fr. 50; six mois, 13 fr. 50; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

CHASSEURS
Faites vos provisions à
l'Épicerie Parisienne
RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	4 10
Galantine de volailles truffée	—	2 50 et 4 25
Pâtés de lièvre, d'alonettes, etc.	—	2 75 et 4 50
Pâté de foie gras truffé	—	2 75 et 4 50
Mortadell de Bologne	—	4 40 et 2 »
Galantine de bœuf	—	4 40 et 2 25
— de jambon	—	4 50 et 2 75
Langue de bœuf	—	2 50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum: 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER
N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 90	ACTIONS		Nord	1857 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	383 —
3 0/0 amortissable	96 60	Banque de France	4300 —	Orléans	1505 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	468 —
4 1/2 1883	106 20	Banque d'Escompte	525 —	Ouest	1060 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	471 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	625 —	Compagnie parisienne du Gaz	1435 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	462 25
Oblig. 1855-60 3 0/0	546 —	Crédit Foncier	1315 —	Transatlantique	628 75	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	420 —
— 1865 4 0/0	537 50	Crédit Industriel et Commercial	635 —	Canal de Panama	48 75	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	467 50
— 1869 3 0/0	422 50	Crédit Lyonnais	805 —	Suez	2405 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0	412 50	Crédit Mobilier	445 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	438 —
— 1875 4 0/0	541 —	Dépôts et Comptes courants	000 —	Autrichien 4 0/0 or	98 45	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	439 —
— 1876 4 0/0	540 —	Société Générale	508 75	Extérieur 4 0/0	78 90	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	440 —
— 1886 3 0/0	409 25	Est	905 —	Hongrie 4 0/0 or	91 50	Nord 3 0/0 r. à 500	448 —
Bons de liquidation	542 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1485 —	Italie 5 0/0	95 15	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	439 50
		Midi	1290 —	Portugal 4 1/2 1888	477 50	— Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	439 50